

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

**Paix – Travail – Patrie**

-----

**MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT  
URBAIN**

-----

**REPUBLIC OF CAMEROON**

**Peace – Work – Fatherland**

-----

**MINISTRY OF HOUSING AND URBAN  
DEVELOPMENT**

-----

**Dialogue de haut niveau : Synergie et financement  
pour une urbanisation durable**

**MOT DE SON EXCELLENCE  
MBWENTCHOU JEAN CLAUDE  
MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN**

***Nairobi, siège des Nations Unies, 10 mai 2017***

---

En l'espace de 40 ans, le taux d'urbanisation du Cameroun est passé de 28% en 1976 à 54% en 2015, faisant de ce pays de 475000km<sup>2</sup> de l'Afrique centrale, avec une population de plus de 20 millions d'habitants, l'un des plus urbanisés d'Afrique.

Avec une forte composante initialement rurale de son économie, les statistiques nationales relèvent que plus de 65% du Produit Intérieur Brut (PIB) est désormais urbain.

Mais après la conférence de Vancouver (Habitat I), le Gouvernement a pris conscience de la question de l'urbanisation, qui accentuait le phénomène de l'exode rural. D'où les nouvelles orientations dans sa politique urbaine, notamment afin de mieux concentrer les financements de l'urbanisation et mieux équilibrer le développement de son territoire en diversifiant les pôles économiques.

C'est ainsi que juste après la Conférence Habitat1 à Vancouver :

- Le ministère de l'urbanisme et de l'habitat est créé en 1979, soit tout un département ministériel chargé de l'encadrement du développement des établissements humains urbains, petits et grands;
- Le Fonds Spécial d'Équipements et d'Intervention Intercommunal (FEICOM) est rendu opérationnel en 1977;
- Le Crédit Foncier du Cameroun est créé en 1977 pour le financement de l'habitat;
- La MAETUR créé en 1977 pour l'aménagement des terrains urbains et ruraux, y compris la restructuration urbaine;
- Ces trois entreprises étatiques viennent s'ajouter à la Société Immobilière du Cameroun (SIC), créée en 1952 et restructurée en 1977 pour la production des logements sociaux.

Ainsi, à travers ce dispositif, les financements de l'Etat ont été mieux concentrés dans le secteur urbain et ont permis une assez bonne maîtrise de l'urbanisation dans les 30 premières années de notre indépendance. On a ainsi vu la production de trames assainies (ARAN) par la MAETUR et la construction de grands ensembles immobiliers dans les grandes villes (Yaoundé, Douala, Garoua, etc) par la SIC.

Malheureusement, la longue crise économique mondiale (20 ans) qui a affecté le Cameroun est venue mettre à mal le fonctionnement de ce dispositif.

Parallèlement, tout en gardant ce dispositif, le cadre institutionnel a évolué, à travers la reconnaissance formelle par l'Etat, de nouveaux acteurs, en particulier les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) à qui un ensemble de compétences ont été transférées, avec des financements qui, il faut le reconnaître, demeurent insuffisants. On peut citer en bonne place l'appui au tandem CFC/FEICOM par l'ouverture d'une ligne de 16,7 millions de dollars pour appuyer les projets des cités municipales.

Le cadre légal a également largement évolué, afin de renforcer les ressources allouées aux municipalités : c'est ainsi qu'en 2009, une loi sur la fiscalité locale a été promulguée et transfère d'importantes ressources au profit des municipalités.

La coopération internationale et la coopération décentralisée ont été renforcées en matière du financement de l'urbanisation. De nombreux projets financés par des partenaires et bailleurs de fonds ont vu le jour et ont été et sont encore mis en œuvre : le Programme d'Appui aux Capacités Décentralisées de Développement Urbain (PACDDU) avec l'Union Européenne; le Projet d'Infrastructures de Douala, le Projet de Développement

des secteurs Urbain et de l'approvisionnement en Eau(PDUE) et le Projet de Développement des Villes Inclusives (PDVI) avec la Banque Mondiale, les Contrats de Désendettement et Développement (C2D) avec la France, le Projet d'Assainissement et de Drainage de Yaoundé (PADY) avec la Banque Africaine de Développement, le projet de drainage pluvial de Douala, les diverses autoroutes, etc. Sur les dernières années, ces projets ont permis d'injecter près de deux milliards de dollars dans le secteur urbain.

Mais l'expérience camerounaise fait ressortir d'autres défis :

Si nous sommes tous d'accord pour affirmer que les ressources financières sont largement insuffisantes, force est de constater une dispersion des maigres ressources disponibles.

En effet, l'on relève une multiplicité d'acteurs du financement de l'urbanisation, y compris des départements ministériels (eau, énergie, foncier, habitat, développement urbain, etc). Ces acteurs ne travaillent pas toujours en synergie, ce qui ne permet pas de tirer tous les bénéfices des efforts fournis par chaque acteur en particulier et de l'Etat tout entier.

Notre principale recommandation serait donc de développer un mécanisme de coordination institutionnelle pour optimiser les ressources consacrée à l'urbanisation. Mis ensemble de manière coordonnée, ces ressources permettraient à l'urbanisation de constituer un véritable levier de transformation économique et non une source d'inquiétude comme c'est le cas actuellement.

C'est l'un des objectifs que nous nous sommes donnés en engageant la formulation de la Politique Urbaine Nationale (PUN), en cours avec l'appui d'ONU-habitat.

La Politique Urbaine Nationale apparait donc comme un outil de mise en cohérence du financement de l'urbanisation.

Je vous remercie de votre bienveillante attention.